Informations Municipales pour le Conseil communal du 5 octobre 2026

Plan d'affectation communal

La zone réservée a été abrogée et les projets de construction peuvent donc redémarrer après un gel qui a pratiquement duré 5 ans. Nous nous trouvons toutefois dans une situation un peu particulière, dans le sens où les projets actuels doivent répondre à la fois à l'ancienne et à la nouvelle réglementation en matière de police des constructions, soit à la plus restrictive des deux.

Le nouveau plan d'affectation devra franchir encore un nombre certain d'étapes de procédure avant de pouvoir définitivement entrer en vigueur. Pour l'instant, une enquête complémentaire est en cours jusqu'au 8 octobre prochain concernant deux parcelles pour lesquelles nous avons contesté l'affectation en zone agricole imposée par la DGTL (Direction générale du territoire et du logement). Pour l'une d'entre elles, nous avons obtenu gain de cause : il s'agit de la parcelle 586 au chemin de la chatterie sur laquelle se trouve l'ancien bâtiment Dolmar actuellement loué à une entreprise de constructions. Le bâtiment et ses abords devraient à l'avenir passer en zone artisanale, ce qui entérinera le développement d'une activité économique sur le site. Pour l'autre cas qui concerne la parcelle no 567 qui borde la route d'Echallens, le succès est plus mitigé : des droits à bâtir ont été accordés sur la surface occupée par des places de parc, mais la partie du terrain qui est mise à disposition depuis des années d'une association caritative, deviendra une zone de verdure et ne permettra aucun développement immobilier au propriétaire.

Projet d'EMS sur la parcelle 1070 et rachat de la parcelle 542

Lors du dernier conseil, nous vous avions communiqué que le rachat de la parcelle 542, tel qu'accepté par le conseil communal en août 2025, risquait d'être compromis. En effet, le Canton a refusé avant l'été le morcellement de ce bien-fonds en raison de la présence de constructions non conformes à la zone agricole.

La notaire représentant l'hoirie propriétaire de cette parcelle s'est battue auprès de la commission foncière rurale pour que le morcellement de la propriété puisse malgré tout se faire et rendre possible la vente de la portion en zone d'utilité publique à la commune de Morrens.

Nous venons de recevoir une bonne nouvelle : la DGAV (département général de l'agriculture, la viticulture et des affaires vétérinaires) a donné son feu vert et nous devrions recevoir tout prochainement un projet d'acte de vente qui nous permettra de réunir les deux parcelles et de finaliser cette transaction portant sur montant de l'ordre de frs. 140'000.- pour un peu plus de 600m2 de terrain.

Ce dénouement heureux nous permet également de reprendre contact avec la fondation Nos Pénates pour discuter de la suite du développement de ce projet et notamment des questions financières sur la base des deux estimations foncières que nous possédons.

Ateliers d'accompagnement du début de législature

Afin que l'équipe municipale et l'administration partent d'un bon pied dans cette nouvelle législature, nous avons choisi d'organiser deux ateliers d'une demi-journée dont le but était de poser le cadre de notre activité ainsi que de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun, de renforcer la collégialité, de construire les règles de notre fonctionnement et d'établir un plan de législature.

Ce plan de législature n'est à l'heure actuelle pas encore imposé aux communes, mais il me semblait néanmoins être un processus intéressant, voire nécessaire, pour avoir un minimum de vision politique et se projeter en 2031.

Nous avons terminé cet exercice lundi dernier et allons-nous pencher prochainement sur la synthèse de ces deux ateliers pour faire le tri en termes de priorité et de coûts entre tous les projets et actions que nous aimerions mener pendant cette législature. Le budget 2027 servira bien entendu de fil conducteur dans ce processus dans la mesure où nous cherchons autant que possible à atteindre l'équilibre. Vous serez bien sûr informés dès que le plan de législature sera finalisé.

Sandra Hulaas / 05.10.2026

Accueil des nouveaux habitants

La soirée réunissant les nouveaux résidents des trois dernières années s'est déroulée le 10 septembre avec succès. Une cinquantaine de personnes ont répondu présent et ont pu découvrir le tissu associatif local grâce à la présentation des sociétés locales de notre commune. L'événement s'est conclu dans la convivialité autour de délicieuses pizzas préparées par l'épiZZerira de Morrens.

Eclairage public

A la suite du signalement d'une habitante concernant un dysfonctionnement de l'éclairage public au Chemin du Crochet, un contrôle sur le terrain a révélé une panne touchant un groupe de cinq candélabres.

La Romande Energie a été mandatée dans la foulée. Elle a procédé à une réparation provisoire du réseau en aérien, permettant un rétablissement immédiat du service. Les travaux de réfection définitive du tronçon concerné seront entrepris au cours de l'année 2027.

Déchetterie

A la suite des fortes chaleurs de cet été, les horaires d'ouverture de la déchetterie ont été revus dans les cas de levée du plan canicule communiquée par la préfecture, les horaires adaptés se trouvaient sur notre site internet.

D'autre part, afin de renforcer nos actions en matière de gestion et tri des déchets, une information de la Municipalité a été envoyées aux usagers de la déchetterie pour les sensibiliser et rappeler les règles essentielles à respecter.

Service d'aide à la famille - SAF

Dans le cadre de mes fonctions, j'ai eu le plaisir d'aller récemment à la rencontre des bénévoles engagés dans le soutien aux familles.

Nous avons pu échanger sur leurs activités et ce fut également l'occasion de rappeler que notre commune s'engage activement en faveur du Service d'aide à la famille et soutient pleinement ses missions essentielles.

A ce propos, ce service est à la recherche de personnes motivées pour effectuer des transports afin de conduire des habitants à leurs rendez-vous médicaux.

Si certains d'entre vous ou de vos proches souhaitent accorder un peu de leur temps à cette belle cause, je vous encourage vivement à vous inscrire.

Silvana Barraud / 05.10.2026

Construction de la nouvelle salle de gymnastique et de l'UAPE

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'après quelques mois consacrés à l'étude et à la préparation du projet par l'entreprise totale, les travaux préparatoires débuteront lundi prochain, 12 octobre. Ces deux semaines de vacances scolaires seront mises à profit pour procéder à l'installation du chantier. Le terrain sera ainsi entièrement clôturé afin de garantir la sécurité des élèves ainsi que des habitantes et habitants. Selon le calendrier des travaux, le radier devrait être coulé d'ici à la fin de l'année. La fin du chantier reste, quant à elle, prévue pour l'été 2028.

Emmanuel Lehnherr / 05.10.2026

VLS

Le nouveau réseau régional de vélos en libre-service est désormais disponible à Morrens.

Ce réseau, exploité par la société Lime, met à disposition de la population 900 vélos électriques répartis sur le territoire de Lausanne Région et de Région Morges, notamment sur les campus de l'EPFL et de l'UNIL.

Initié par Lausanne Région, en collaboration avec la Ville de Lausanne et avec le soutien des communes, des schémas directeurs, de Région Morges et des Hautes écoles, ce réseau vise à proposer une offre de mobilité harmonisée et complémentaire aux transports publics. Il répond ainsi aux besoins de mobilité du quotidien en facilitant les déplacements.

Nous sommes ravis de pouvoir désormais proposer ce service dans notre commune.

Actuellement à Morrens, 2 vélos électriques sont disponibles sur une station située sur le parking de la salle Davel, avec la possibilité de parcage pour 4 vélos.

Police des constructions

Concernant le traitement des dossiers de police des constructions, la commune de Morrens collabore depuis de nombreuses années avec le Service technique d'Echallens.

Actuellement, ce service se trouve fortement sollicité, ce qui entraîne un allongement des délais de traitement, désormais deux fois plus longs qu'à l'accoutumée. À la suite de la levée de la zone réservée, un nombre important de dossiers sont actuellement en attente, avec des délais pouvant atteindre 4 à 6 mois au lieu des 3 mois habituels.

Afin de réduire ces délais et d'accélérer le traitement des dossiers, la Municipalité a décidé de faire appel à une société externe spécialisée. Celle-ci collaborera directement avec la commune afin de renforcer les capacités de traitement et de contribuer à résorber le retard accumulé. Ce sera le bureau ABA Partenaires qui nous aidera dans cette gestion.

Routes

Pour terminer, concernant l'état des routes de la commune, nous sommes actuellement dans l'attente d'une réponse de la part du bureau Chevalier. La Municipalité tient à rassurer le Conseil communal, elle suit ce dossier de près et reste pleinement mobilisée afin d'assurer le suivi nécessaire concernant l'état des routes de la commune.

Véronique Forest / 05.10.2026

Déplacement de la table de pique-nique de la Crétaux
Pour des raisons de sécurité, la table de pique-nique de la Crétaux a été déplacée sur l'esplanade de l'Orme. Des branches et des arbres secs menaçant de tomber, son emplacement initial ne permettait plus une utilisation en toute sécurité.

Plantation d'un nouvel Orme
Lors des fêtes de l'Orme 2026, un nouvel orme a été planté en remplacement de l'arbre qui avait dû être abattu après la tempête en raison de son état dangereux.

Installation d'un gril à charbon
Un gril à charbon a été installé sur la place de l'Orme. Il est à la disposition des habitants et des visiteurs pour partager des moments conviviaux.

Résiliation du contrat avec Wamax Roshard
La Municipalité a résilié le contrat avec la société Wamax Roshard avec effet immédiat au 30 septembre 2026, en raison de manquements dans le suivi et l'entretien des stations d'épuration communales. Ces tâches sont désormais assurées par les employés communaux, dans l'attente du raccordement à la STEP d'Echallens.

Frédéric Staehli / 05.10.2026